

B-Ciney: building construction work

OJ S 57/2012 22/03/2012

Contract notice

Works

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Administration communale de Ciney

Postal address: rue du Centre 35

Town: Ciney

Postal code: 5590

Country: Belgium

Contact person: secrétaire communal

For the attention of: M. Bauraind

Telephone: +32 83231030

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: Bureau économique de la Province de Namur (BEP)

Postal address: avenue Sergent Vrithoff 2

Town: Namur

Postal code: 5000

Country: Belgium

Contact person: gestionnaire de projets - architecture

For the attention of: Mme Mahaux

E-mail: nma@bep.be

Telephone: +32 81717161

I.2. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Marché public de travaux sur le site dit de l'EPC, dossier n° 840149/2011/EPC.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Works

Design and execution

NUTS code BE35 Prov. Namur

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Marché public de travaux concernant la conception, la construction, le financement de logements visant à implanter un quartier durable dans le centre de Ciney.

Il a pour objet, dans le respect du PCA n° 1.5 (dit de Sainfoin - Saint-Roch, en annexe), la conception, le financement, la réalisation des travaux de construction de logements situés à Ciney, entre les rues Edouard Dinot et Charles Capelle, parcelles cadastrées à Ciney 1ère division, section D, numéros 8V8, 9E2, 9D2, 9C2 et 7R3 pour parties.

II.1.6. CPV code(s)

45210000 Building construction work

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

En application de l'article 5, paragraphe 1 du cahier général des charges, l'adjudicataire est tenu de constituer un cautionnement équivalent à 5 pour cent du montant initial du marché, soit le total des montants annoncés comme prix de vente des constructions.

§ 2. Nature du cautionnement.

§ 3. Constitution du cautionnement et justification de cette constitution.

Sous peine de pénalités pécuniaires ou d'application de mesures d'office, l'adjudicataire doit, dans les trente jours calendrier qui suivent le jour de la conclusion du marché, justifier de la constitution auprès du service dirigeant de la constitution dudit cautionnement en produisant l'un des documents visés à l'article 5, paragraphe 3 du cahier général des charges.

Ce délai de trente jours est suspendu pendant la période de fermeture de l'entreprise de l'adjudicataire pour les jours de vacances annuelles payées et les jours de repos compensatoire prévu par un arrêté royal ou une convention collective du travail rendue obligatoire par arrêté royal.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Les documents suivants devront être fournis pour une ou pour chaque partie suivant les indices suivants:

- ENT: pour l'entreprise générale,
- SER: pour les prestataires de services,
- TOUS: pour toutes les parties.

10.1 Causes d'exclusion

En application des dispositions du titre II, chapitre II de l'arrêté royal du 8.1.1996, chaque soumissionnaire joindra en un exemplaire:

TOUS: une attestation de l'ONSS (article 17 bis de l'arrêté royal du 8.1.1996) ou pour les entreprises étrangères tout document attestant de la régularité de situation à l'égard des obligations sociales.

TOUS: un certificat délivré par le receveur des Contributions dont il apparaît qu'il satisfait aux exigences de l'article 17 de l'arrêté royal du 8.1.1996.

TOUS: un certificat délivré par le receveur du bureau de TVA compétent dont il apparaît qu'il satisfait aux exigences de l'article 17 de l'arrêté royal du 8.1.1996.

TOUS: un extrait du casier judiciaire dont il résulte que le soumissionnaire n'a fait l'objet d'aucune condamnation suite à un délit affectant sa moralité professionnelle.

TOUS: une déclaration délivrée par le greffier en chef du Tribunal de commerce compétent dont il résulte que le soumissionnaire ne se trouve pas dans l'une des situations de l'article 17, § 1, 1^o à 4^o et § 2, 4^o de l'arrêté royal du 8.1.1996.

ENT: soit la preuve de son agréation correspondant à la classe 7 et à la catégorie ou sous-catégorie de travaux concernés:

- soit la preuve de son inscription sur une liste officielle d'entrepreneurs agréés dans un autre Etat membre de l'Union européenne ainsi que les documents complémentaires éventuels,
- soit un dossier dont il ressort que l'entrepreneur satisfait aux exigences de la classe et de la catégorie ou sous-catégorie d'agrément à prendre en considération.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: La capacité financière et économique du candidat sera justifiée par les références suivantes:

TOUS: une déclaration mentionnant le chiffre d'affaires global en honoraires du candidat au cours des exercices 2010, 2009, 2008;

Pour les travaux, ce chiffre d'affaires ne pourra en aucun cas être inférieur à un montant annuel de 30 000 000 EUR;

Pour les services d'architecture, ce chiffre d'affaires ne pourra en aucun cas être inférieur à un montant annuel de 400 000 EUR;

Pour les services d'ingénierie, ce chiffre d'affaires ne pourra en aucun cas être inférieur à un montant annuel de 400 000 EUR.

TOUS: une déclaration mentionnant le chiffre d'affaires en honoraires relatifs à des travaux similaires à celui du présent marché réalisés par le candidat ou d'aménagements paysagers au cours des années 2010, 2009, 2008.

Le seuil minimum de ce chiffre d'affaires est fixé à 15 % pour les travaux et les services.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Pour la partie travaux: pour ENT.

— Le soumissionnaire est tenu de fournir la liste de minimum 5 travaux significatifs d'un montant minimum de 5 000 000 EUR, exécutés au cours des cinq dernières années (2010, 2009, 2008, 2007 et 2006). Cette liste sera appuyée de certificats de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces certificats indiquent le montant, la date de réception, une description succincte du concept et le lieu d'exécution des travaux.

Pour la partie service: pour SER Le pouvoir adjudicateur accorde une valeur toute particulière aux références portant sur des services de même nature que ceux faisant l'objet du présent marché. Le candidat mettra donc en évidence les références présentées.

Cette capacité sera justifiée par les références suivantes:

1) La présentation respectivement pour les services d'architecture et pour les services d'ingénierie, chacun pour ce qui les concerne, de minimum 2 références significatives relatives à des travaux similaires d'un montant minimum de 2 000 000 EUR, au cours des 5 dernières années (2010, 2009, 2008, 2007, et 2006)

De 1 à 4 pages A4 par référence avec:

— description,

— photos,

— année de réalisation,

— plans schématiques éventuels,

— coût,

— coordonnées du maître d'ouvrage (pour M.O. public: attestation de qualité des services rendus à joindre).

2) un organigramme indiquant la structure de l'équipe professionnelle dont le candidat dispose, complété d'une liste de ses collaborateurs permanents avec indication, pour chacun d'eux, de la fonction, des titres d'étude et de l'expérience acquise; seront également fournis les preuves d'inscription d'ordre des architectes.

3) une déclaration indiquant le matériel et l'équipement technique dont le candidat ou ses associés éventuels disposent pour l'exécution des services (en particulier: nombre et type de postes de travail informatiques et indication des logiciels utilisés);

4) les renseignements sur l'ingénierie (coordonnées de l'ingénieur civil ou industriel chargé des techniques spéciales liées au présent projet).

5) les renseignements sur le coordinateur sécurité (coordonnées précises).

6) les renseignements sur:

— l'architecte: une copie du diplôme ainsi que la preuve de l'inscription régulière à l'ordre des architectes,

— le responsable PEB: la preuve de l'agrément octroyé par la région wallonne l'auteur auteur d'étude de faisabilité pour les Bâtiments neufs de plus de 1 000 m²:

— la preuve de l'agrément octroyé par la région wallonne le certificateur: la preuve de son habilitation pour effectuer la certification,

— le coordinateur: la preuve de sa qualification en qualité de coordinateur de sécurité et santé ainsi que ses coordonnées précises.

Agrégation:

Les travaux sont rangés dans la catégorie D. et le pouvoir adjudicateur considère qu'ils rentrent dans la classe 7 (AR du 29/09/91).

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

840149/2011/EPC

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: yes

Terms and method of payment: La vente des documents relatifs au marché s'effectue auprès du bureau économique de la province de Namur (BEP) - développement territorial - Mme Mahaux Nancy (de 9:00 à 12:00 et de 14:00 à 15:30).

Les documents peuvent être obtenus au prix de:

— 30 EUR TVAC (emporté),

— 40 EUR TVAC (envoi postal) moyennant le versement sur le compte 091-0016908-59 de Dexia avec la communication n° 840149/2011/EPC.

Les documents relatifs au présent marché peuvent être consultés tous les jours ouvrables, auprès du bureau économique de la province de Namur (BEP) - développement territorial - Mme Mahaux Nancy (de 9:00 à 12:00 et de 14:00 à 15:30).

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

2.7.2012 - 10:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 200 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Place:

Salle du conseil communal, administration communale, rue du Centre 35, 5590 Ciney,
BELGIQUE.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

@Ref:00952667/2011051235.

VI.4. Procedures for review**VI.4.1. Review body**

Official name: Conseil d'état

Postal address: rue de la Science 33

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

E-mail: info@raadvt-consetat.be

Telephone: +32 2349611

Fax: +32 2349842

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: 60 jours auprès du Conseil d'État

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained**VI.5. Date of dispatch of this notice**

20.3.2012